

Section SKI :

Programme des Activités : Saison 2022/2023



SOMMAIRE

Comité section SKI : - Encadrement - Moniteurs	Page 3
Calendrier des sorties et activités	Page 4
Sorties d'une journée en SUISSE	Page 5
École de ski ALPIN et perfectionnement	Page 6-7
Programme Compétition	Page 8
Adhésion à la Section / Affiliation	Page 9-10
Titre FEDERAL : Licence Carte- Neige	Page 11
Adhésion ACSPCM+ Cotisation section SKI+ Licence Carte- Neige	Page 12
Carte Européenne d'assurance maladie	Page 13

COMITE Section SKI

DISCOURS Laurent	Président
CRETTENOIS Jean-Pierre	Vice-Président
BARLIER Claude	Trésorier
RUSCH Dominique	Secrétaire
GIRAUD Thomas	Correspondant Cours de ski
CURTET Christian	Correspondant Cours de ski
COLOM Chantal	Communication

ENCADREMENT : Moniteurs Alpins

Ski Alpin Moniteurs 1er degré
CURTET Christian
GIRAUD Thomas
NIEDERGANG Marc

Ski Alpin Moniteurs 2ème degré
BARLIER Claude
BANZET Richard
CRETTENOIS Jean Pierre
DIRRY Maxime
ESNAULT Stephanie
MENY Marc
RUSCH Dominique

CALENDRIER des ACTIVITES et SORTIES

Vendredi 18 novembre 2022 à 17h00	Bungalow complexe sportif ACSP : Assemblée générale+ Réunion présentation activités nouvelle saison
W.E. : Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022	Fête de Noël CE+ au Parc des expos MULHOUSE
Mercredi 14 au samedi inclus 17 Décembre 2022	Mini séjour Ski à TIGNES
Samedi 14 Janvier 2023	Sortie d'une journée en Suisse : ADELBODEN
Samedi 11 Février 2023	Sortie d'une journée en Haute Savoie : CHATEL
Samedi 25 Février 2023	Sortie d'une journée en Suisse : GRINDELWALD
Samedi 04 Mars 2023 (à confirmer mi-février)	Sortie d'une journée en Haute Savoie : CHATEL
W.E. : Vendredi 17 au dimanche 19 mars 2023	FLAINE Haute-Savoie

SORTIES en SUISSE et Haute SAVOIE

La section SKI vous propose un programme prévisionnel de trois sorties d'une journée +une 4^e sortie optionnelle dans les Alpes ainsi qu'un week-end à FLAINE (Haute-Savoie).
Le nombre de sorties ainsi que le WE sont conditionnés par le respect de la subvention budgétaire allouée.

INSCRIPTION :

-Le mardi précédent la sortie pour tous les membres salariés de la section, au secrétariat de l'ACSP de 13h00 à 14h00

-Le lundi ,mardi et mercredi matin précédent la sortie (PSA, retraités, Partenaires, autres clubs et Extérieurs) par ordre d'inscription. Par mail : jeanpierre.crettenois@wanadoo.fr

Tél pour renseignement :

CRETTENOIS J-Pierre 07 86 85 94 23 - RUSCH Dominique 06 72 72 30 70

-Fin des inscriptions dès le remplissage complet du bus.

- Le paiement de la sortie (de préférence en chèque) se fera lors de l'inscription.
Ou dans le bus voire mini-bus au départ de la sortie (membres inscrits par mail ou tél).
- Les départs : Rendez-vous sur le parking du complexe sportif ACSPCM (route de Chalampé).
- La licence Carte-Neige 2022/2023 ainsi que l'adhésion ACSPCM + la cotisation section SKI 2022/2023 sont obligatoires et devront être présentés à l'inscription.
(Validité : Du 01 septembre 2022 au 31 août 2023.)

Dates :	Stations :	Horaire rdv :	Coûts (*) :	Observations :
14/01/2023	ADELBODEN	Rdv : 5h30 Départ : 5h45	Adulte : 70 € Sénior +64 ans : 65 € Enfants -15 ans : 35€	Pers extérieure : + 15 €
11/02/2023	CHATEL	Rdv. : 5h15 Départ : 5h30	Adulte : 65 € Sénior +65 ans : 60 € Enfants -15 ans : 45€	Dom. Linga+Petit Chatel :45 € (tarif promo Le samedi) Pers extérieure : + 15 €
25/02/2023	GRINDELWALD	Rdv. : 5h15 Départ : 5h30	Adulte : 75 € Sénior +62 ans : 70 € Enfants -15 ans : 35€	Pers extérieure : + 15 €
04/03/2023	CHATEL (**) (Sortie à confirmer)	Rdv. : 5h15 Départ : 5h30		
WE à FLAINE : Vendredi 17 au dimanche 19 mars 2023 : Coût reste à être défini (janv.23)				

(*) Les coûts sont indicatifs et peuvent varier suivant le cours du franc suisse

(**) La 2^e sortie CHATEL du 04/03 sera confirmée suivant un point budget (mi-février 2023)

ECOLE de SKI
PROGRAMME COURS de SKI : INITIATION et PERFECTIONNEMENT

Un programme de 6 séances est destiné à tous les Enfants (plus de 7 ans) et Adultes PSA). Également ouvert aux membres extérieurs Enfants et Adultes

Dates et lieux :

- Jeudi 29 Décembre 2022 au MARKSTEIN (Après-midi)
- Samedi 21 Janvier 2023 au MARKSTEIN (Après-midi)
- Samedi 28 Janvier 2023 au MARKSTEIN (Après-midi)
- Mardi 14 Février 2023 au Lac BLANC. (Nocturne)
- Samedi 18 Février 2023 au MARKSTEIN (Après-midi)
- Mardi 21 Février 2023 au Lac BLANC. (Nocturne)

- Samedi 11 Mars 2023** au MARKSTEIN (Après-midi)

**Journée de report si quota de 6 séances non atteint

Stations : MARKSTEIN

Rendez-vous à 13H30 devant l'école de Ski ESF de la Station (piste la grenouillère).
Cours de 13h45 à 16h00

Station du LAC BLANC (Nocturne)

Rendez-vous à 17H45 devant les caisses de la Station. (au bas du télésiège)
Cours de 18h00 à 20h15

Lieu : les destinations peuvent changer en cours de saison en fonction des conditions d'enneigement et météo.

COUT :

- 10 € la séance (Enfant ou Adulte PSA)
- 15 € la séance (Enfant ou Adulte EXTERIEUR)

A l'aide du talon ci-dessous (A remplir impérativement) et à retourner à :

CURTET Christian Retraité : 06 78 89 72 62 Adresse : Section SKI Secrétariat ACSPCM
 GIRAUD Thomas Retraité : 06 79 27 13 94 Adresse : Section SKI Secrétariat ACSPCM
 CRETTENOIS J-Pierre Retraité, E-mail : jeanpierre.crettenois@wanadoo.fr
 Tél : 07 86 85 94 23

Adhésion ACSPCM + Cotisation SKI à jour 2023 et Licence Carte Neige 2023 obligatoire.

Nom Prénom :	
Membre PSA	
Membre extérieur	
Adresse Mail :	
Tél. Privé (port) :	
Adulte :	
Enfant : (âge/sexe)	

Niveau de ski :	Débutant	Perfectionnement
------------------------	----------	------------------

Signature	
-----------	--

Les élèves enfants et adultes viennent aux cours avec leur propre matériel.
 Merci aux parents de bien équiper les enfants (masque de ski, gants et casque)

PROGRAMME COMPETITION

COURSES MASTERS :

Calendrier disponible

COURSES PROPOSEES par les clubs du CRMVS :

Le calendrier de ces épreuves a été transmis à chaque compétiteur.

Les inscriptions aux courses régionales se font au plus tard le mercredi soir.

La Licence CARTE NEIGE 2022/2023 COMPETITEUR est obligatoire pour participer aux différentes compétitions officielles inscrites au calendrier du Comité Régional du Massif des Vosges ou à d'autres comités ainsi qu'aux entraînements.

Nouveauté 2022/2023 :

Un questionnaire de santé « majeur » sera rempli et remis au responsable.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive OBLIGATOIRE en cas de réponse positive à l'une ou plusieurs questions du questionnaire.

Inscriptions aux différentes épreuves :

BANZET Richard

Tél : 03 89 26 05 27 E-mail : rbanzet@wanadoo.fr

ADHESION à la SECTION et son AFFILIATION

Adhésion ACSPCM et Cotisation Section SKI :

Conformément aux statuts de l'ACSPCM :

Tout membre de la section SKI doit chaque année, adhérer à l'ACSP et s'acquitter de la cotisation à la section SKI en vente sur le nouveau site INTERNET de l'ACSP Mulhouse (carte bleue)

Ou au secrétariat de l'ACSPCM.

AFFILIATION :

Notre section est affiliée statutairement à la FFS (Fédération Française de Ski).

Tout adhérent d'un club FFS, dans la pratique du ski, doit être titulaire d'un titre fédéral (cela fait partie du règlement fédéral).

Cela implique que chaque membre de notre section doit être titulaire d'un titre fédéral pour participer aux différentes activités organisées :

Licence Compétiteur, Licence Dirigeant, Licence Carte Neige ou Pass découverte.

Personnes issues de clubs partenaires et extérieures (invités) participant à nos sorties:

Ces personnes sont acceptées, conformément à notre mode d'inscription aux différentes sorties et dans la mesure des places disponibles.

Ces personnes extérieures devront être obligatoirement en possession d'un titre fédéral, conformément au règlement de la section.

TITRE FEDERAL : CARTE NEIGE

OPTION DE BASE: Responsabilité civile, défense et recours.

Deux formules avec couverture supplémentaire,

PRIMO:

Responsabilité civile, défense et recours, frais de secours, de recherche et de premier transport.

MEDIUM :

PRIMO + Forfait remontées mécaniques et cours de ski, bris de skis, Frais de soins et traitement, Assistance.

Nous conseillons à tous nos adhérents de souscrire au minimum **l'OPTION PRIMO**, pour pouvoir participer aux activités organisées par la section (sorties d'une journée, week-end, cours de ski.)

IMPORTANT:

Lors de l'achat de la LICENCE CARTE NEIGE, la personne s'engage par une signature sur l'option choisie de la notice d'information. Le volet signé sera détaché et remis au club.

Nouveauté 2022/2023 : (concerne les licences carte neige loisir+ les licences Dirigeant)

*Pour les personnes majeures :

Plus d'obligation de présenter un certificat médical pour une première adhésion.

*pour les personnes mineures :

Un questionnaire de santé « mineur » sera rempli et remis au club.

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (ski alpin) OBLIGATOIRE en cas de réponse positive à l'une ou plusieurs questions du questionnaire.

**ADHESION ACSPCM /COTISATION Section SKI
/LICENCE CARTE NEIGE SAISON 2022-2023**

Adhésion ACSPCM :

- *. 20 € : pour les adultes actifs, conjoints, retraités, bénévoles recensés de la section ski et partenaires OMSAJ de Rixheim
- * 10 € : pour les enfants
- * 45 € : pour les membres extérieurs adultes
- * 30 € : pour les membres extérieurs enfants

Cotisation Section SKI :

- * 10 € : pour les Adultes et enfants PSA
- * 15 € : pour les membres extérieurs adultes et enfants

Licence carte neige :

<u>Loisirs</u>	Adultes Individuels (Nés en 2007 et avant)	Enfants individuels (Nés en 2008 et après)	Famille
Option base (Sans assurance)	53 €	48 €	
PRIMO	67 €	62 €	
MEDIUM	77 €	71 €	216 €

<u>Compétition</u>	Adultes Individuels (Nés en 2007 et avant)	Enfants individuels (Nés en 2008 et après)
OPTIMUM	142 €	116 €

<u>Dirigeant</u>	Adultes

MEDIUM	104 €
--------	-------

Nous vous rappelons que nous exigeons l'adhésion à l'ACSPCM, la cotisation à la section SKI ainsi que la Licence Carte Neige 2022/2023* pour toutes les activités au sein de la Section.
(Hors compétitions)

* Licence compétiteur pour le programme compétition.

Pass découverte :

Tarif unique	6,00 € (*)
---------------------	------------

(*) Ce Pass est valable qu'une seule fois dans l'année.

Titre de participation nominatif valable 48 H continue, permettant aux personnes n'ayant jamais été licenciées de découvrir les activités du club avant, éventuellement, d'y adhérer

Garanties d'assurance : Responsabilité civile
Défense recours
Frais de secours de recherche et de premier transport
Frais de transport sanitaire
Bris de skis
Location du matériel de ski
Assistance

CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

A quoi sert cette carte ?

Elle permet d'accéder aux soins médicaux qui se révéleraient nécessaires durant votre séjour. Elle remplace l'ancien formulaire E111. Elle garantit que vous êtes bien assuré en France. Ce n'est pas une carte vitale ni un moyen de paiement.

Où et combien de temps est-elle valable ?

La carte européenne d'assurance maladie est valable en Europe* pour une durée de 2 ans.

Quand et comment se la procurer ?

Prévoyez d'en faire la demande auprès de votre caisse d'assurance maladie (Délai obtention d'environ 15 jours). Carte provisoire immédiate sur internet si demande tardive.

Attention : chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite. Vous pouvez la demander par INTERNET site AMELI, téléphone, courrier ou sur place.

Comment sont pris en charge les soins dispensés à l'étranger ?

Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre carte européenne d'assurance maladie.

*Allemagne, Autriche, Belgique, chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, litanie, Luxembourg, malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République -Tchèque, Royaume Unis, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède.

Nous vous conseillons vivement de vous procurer cette carte pour nos sorties et week-end en Suisse ou autres pays.